



## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

### 1. INTRODUCTION

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) souhaite obtenir les services d'un organisme qui effectuera une évaluation des pratiques internationales et des nouvelles tendances en ce qui concerne le financement de la recherche en sciences naturelles et en génie (SNG), qui ont une incidence sur la manière dont les SNG sont financées.

L'évaluation vise à étudier le rôle du CRSNG dans le milieu de la recherche au Canada et à établir des comparaisons avec des organismes similaires à l'étranger.

L'objet du présent PAC est d'indiquer que le gouvernement a l'intention d'octroyer un contrat pour ces services au **Conseil des académies canadiennes (CAC)**.

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché. Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

### 2. DÉFINITION DES SERVICES REQUIS

L'évaluation dressera un bilan des principales pratiques en matière de financement de la recherche en SNG en tenant compte des tendances et des défis pertinents. Elle permettra de déterminer les pratiques qui pourraient éclairer les orientations futures du financement de la recherche par le CRSNG en déterminant les différences entre les SNG (et entre les disciplines), ainsi que les facteurs importants qui influent sur la pertinence des pratiques internationales dans le contexte canadien. Elle permettra également de situer le CRSNG dans l'écosystème de financement des SNG au Canada par rapport aux organismes de financement des SNG d'autres pays.

### 3. CONTEXTE

Depuis l'établissement du CRSNG il y a une quarantaine d'années, le milieu de la recherche en SNG a changé considérablement. De nouvelles disciplines et de nouveaux domaines de défis sont apparus, et les avancées technologiques, la recherche interdisciplinaire et les collaborations internationales ont connu une croissance rapide.

Étant donné que le Plan stratégique de 2020 du CRSNG arrive à terme cette année et qu'un nouveau président est récemment entré en fonction au CRSNG, le moment est idéal pour établir un nouveau plan stratégique.

Le mandat du CRSNG porte sur un large éventail de sujets de recherche en SNG, y compris la recherche fondamentale et appliquée, toutes les disciplines des STIM, les travaux de recherche dans divers établissements (dont les collèges) et les chercheurs à toutes les étapes de leur formation et de leur carrière. Ainsi, l'évaluation devrait viser la vaste gamme des domaines de recherche qui relèvent de la compétence du CRSNG.

Pour établir une solide base sur laquelle reposeront les efforts de planification stratégique, il incombe au CRSNG d'évaluer le type d'appui, le financement, les mécanismes d'appui à la recherche en SNG au Canada, le rôle que l'organisme joue dans cet écosystème en évolution rapide et comment il se compare à ses homologues internationaux.

#### **4. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son système satisfait aux exigences suivantes :

- Vaste expérience\*\* de l'évaluation des meilleures données disponibles sur des enjeux particulièrement complexes dans le cadre desquels la science peut être difficile à comprendre.
- Connaissance approfondie\* des programmes et des politiques en vigueur à l'heure actuelle au Canada.
- Vaste expérience\*\* en matière d'activités de sensibilisation sur les questions de politique publique, comme des groupes de travail ou des tables rondes avec des intervenants dans les domaines des sciences, notamment les établissements d'enseignement postsecondaire et les chercheurs.
- Vaste expérience\*\* en ce qui concerne la réunion d'experts de partout au Canada et de l'étranger pour évaluer les meilleures données disponibles sur des sujets scientifiques complexes d'intérêt public.
- Vaste expérience\*\* en matière d'élaboration de documents d'orientation sur les sujets suivants : SNG, recherche et innovation.
- Vaste expérience\*\* de travail avec le gouvernement fédéral.
- Vaste expérience\*\* en ce qui concerne la supervision de l'élaboration des politiques stratégiques canadiennes et les processus de communication.
- Capacité d'interagir avec de multiples intervenants de divers domaines tels que le milieu universitaire, l'administration publique et l'industrie.
- Capacité de fournir des services dans les deux langues officielles.
- Une forte crédibilité et des liens existants avec le milieu de la recherche postsecondaire.

\* **Connaissance approfondie** : Profonde compréhension d'un sujet, y compris les perspectives des divers intervenants et des considérations politiques, économiques, sociales et techniques connexes. Cette compréhension est normalement obtenue au moyen de recherches poussées, de la sensibilisation des intervenants et d'une expérience directe.

\*\* **Vaste expérience** : Au moins quatre ans d'expérience dont une au cours de la dernière année.

## 5. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT

Le présent marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

## 6. JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

En vertu de l'article 10.2.4 (c) Exception du Règlement sur les marchés de l'État :

La nature de ce type de travail exige une grande objectivité. Fournir des renseignements sur les politiques canadiennes de prise de décision sans exercer de contrainte ou de pression contribue à inspirer la confiance du public et à assurer l'intégrité des ministères fédéraux concernés.

L'appel d'offres sur le marché libre comporte des risques déraisonnables pour le maintien de l'objectivité du processus et suscitera des inquiétudes quant à la capacité du Canada à préserver une source d'approvisionnement qui pourrait être nécessaire pour répondre aux besoins futurs d'évaluation des données probantes sur des sujets scientifiques complexes d'intérêt public afin d'éclairer le processus décisionnel au Canada.

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme sans but lucratif, financé et créé par le gouvernement fédéral dans le seul but de réunir les meilleurs experts dans leurs domaines respectifs pour évaluer les données probantes sur des sujets scientifiques complexes d'intérêt public afin d'éclairer le processus décisionnel au Canada.

## 7. EXCEPTION(S) AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

L'article 6 d) du Règlement sur les marchés de l'État prévoit quatre situations d'exception où l'autorité contractante peut se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres. L'exception qui s'applique au présent marché est la suivante :

d) les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

## 8. PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ

Période proposée : un (1) an  
 Date de début estimée : mars 2020  
 Date de fin estimée : le 31 mars 2021

## **9. VALEUR ESTIMÉE DU CONTRAT PROPOSÉ**

La valeur estimée du marché est de 424 000 \$ à l'exclusion de la TPS.

## **10. FOURNISSEUR DE SERVICES PROPOSÉ**

Conseil des académies canadiennes (CAC)  
180, rue Elgin, bureau 1401  
Ottawa (Ontario) K2P 2K3

## **11. PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS PAR LES FOURNISSEURS**

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de qualités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

## **12. DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS**

Le lundi 16 mars 2020, à 14 h, heure normale de l'Est

## **13. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Theressa McDonald  
Conseillère principale, Passation des marchés  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie  
Téléphone : 613-992-4518  
Courriel : Tenders@nserc-crsng.gc.ca